

## 149<sup>e</sup> Café de la Statistique

**Le jeudi 6 juillet 2023, de 19h à 21h**

**Brasserie « Le Roy d'Espagne » (Grand-Place de Bruxelles)**

Au cours de ce Café de la Statistique, introduit par Christine Wirtz (directrice des statistiques sociales à Eurostat), on discutera de la nécessité de disposer de données démographiques harmonisées et comparables entre les États-membres de l'Union européenne.

Ces données sont d'abord nécessaires pour la gouvernance de l'Union et pour son bon fonctionnement, par exemple pour la mise en œuvre de la procédure de vote à la majorité qualifiée au Conseil européen ou pour déterminer le nombre de sièges au Parlement européen. Elles sont aussi utilisées comme dénominateur de nombreux indicateurs économiques, dans le cadre de l'exercice de projection de population mené au niveau européen et pour la mise en œuvre de certaines politiques.

Les données sont actuellement confrontées à quatre défis : la poursuite de la transition d'un recensement mené de façon traditionnelle (par questionnaires) vers un recensement basé sur des sources administratives dans un grand nombre de pays ; un niveau de comparabilité insuffisant entre les pays (problème amplifié par l'utilisation accrue de sources administratives) ; les demandes croissantes pour des données infra-annuelles en période de crise, comme par exemple pendant la pandémie de Covid-19 ; des informations sur des groupes spécifiques de la population. Pour faire face à ces défis, Eurostat a préparé un projet de règlement européen qui se substituera, après son adoption par le Parlement et le Conseil, aux trois règlements en vigueur, tout en permettant des améliorations flexibles et progressives des statistiques pour répondre à l'évolution des besoins des utilisateurs et aux possibilités offertes par l'utilisation croissante de sources administratives et de nouvelles méthodes.